

1. La violence en quelques chiffres :

Cette partie regroupe de manière chronologique quelques études clés, aux Etats-Unis et au Canada, qui permettent un premier élément de quantification du phénomène, qui porte sur l'ensemble du polymorphisme de la violence conjugale (physique, psychologique, sexuelle, économique coercitive...)

En début de ligne le nom du chercheur principal de l'étude et l'année de diffusion de l'article scientifique.

a) Population adulte :

Susan C Turell 2000 : Dans cette enquête cherchant à quantifier le phénomène de violence dans les couples d'hommes, 13 % des 500 hommes gays de la région d'Huston ayant répondu à l'étude, déclarent avoir subi des violences sexuelles.

Stanley, Bartholomew, Taylor, Oram 2006 : Dans cette enquête visant à explorer la situation générale de la violence conjugale chez les hommes homosexuels, 39 % des 300 enquêtés vivants à l'ouest de Vancouver, déclarent avoir fait usage de violence dans le couple.

Barrett, St. Pierre 2013: Cette enquête vise à examiner les variations de la prévalence et de la gravité de violences conjugales au sein de la population LGBT; La population cible pour cette enquête était constituée de toutes les personnes âgées de plus de 15 ans vivant dans les dix provinces du Canada, à l'exclusion des personnes vivant au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Au final l'échantillon était composé de 372 Femmes et hommes gays et bisexuels. Il a été constaté que 36 % soit plus d'une personne LGBT sur 3 au Canada sont victimes de violences conjugales.

Siemieniuk et al. 2013 : Dans une enquête menée auprès du Southern Alberta HIV Program, plus de 90% des 739 hommes gays et bisexuels engagés dans un soin pour le VIH ont été dépistés avec succès pour des cas de violences conjugales.

Goldberg Looney et al. 2016 : Dans cette enquête nationale regroupant 89 participants et visant à examiner les styles d'adaptation positifs et négatifs utilisés par les hommes des minorités sexuelles qui ont subi de la violence conjugale, notamment une victimisation sexuelle, émotionnelle et physique, ainsi que des blessures physiques; il a été constaté 34,8 % de déclarations d'expérience de violences sexuelles dans le couple, 38,2 % de violence physique, 69,7% de violences psychologiques et 28, 1% de blessés suite à de la violence au sein de leurs couples.

Raghavan et al. 2019: Dans cette enquête dont l'objectif central de cette étude était d'examiner l'étendue et le type de comportements de contrôle coercitif que les hommes à haut risque dans les relations homosexuelles masculines peuvent expérimenter au cours de leur vie; 69% des 95 hommes interrogés ont déclaré avoir subi des violences physiques dont 33% avec utilisation d'une arme. 58% des déclarations concernaient des violences coercitives.

Lam et al. 2019 : L'objectif de cette étude était de combler les lacunes de la littérature concernant les estimations de la prévalence de la cyberintimidation chez les hommes gays et bisexuels adultes. L'échantillon analytique était composé de 7 430 hommes gays et bisexuels résidant au Canada. Il a été observé 11% de déclaration de cyberharcèlement dans le cadre de couples d'hommes

Liu et al. 2021 : Dans cette enquête, l'objectif était d'identifier la prévalence globale de la violence conjugale chez les LGBT+ et de ses formes spécifiques. Avec un croisement des données existantes sur le phénomène, il a été constaté 33 % de victimation, 29 % de perpétration chez les HSH (tous types de violence confondue); et 33 % victimations et 41 % perpétrations dans la violence psychologique.

Messing et al. 2021 : Dans cette étude visant à analyser le phénomène de strangulation non létal et les difficultés à diagnostiquer le contrôle coercitif, il est constaté que le contrôle coercitif est plus répandu chez les couples de même sexe : 48,4 % chez les femmes lesbiennes, 45,2 % chez les hommes gays contre 40,5 % chez les femmes hétérosexuelles)

Conclusion partielle : On constate des chiffres fluctuant avec une moyenne de 30 % de déclarations de victimation de violence conjugale chez les LGBT+. Cette fluctuation s'explique par les échantillonnages et les définitions de violence conjugale qui varient d'une étude à l'autre (certaines études se sont concentrées que sur un ou deux aspects du polymorphisme de la violence). Néanmoins ces études concordent sur le fait que ces violences ne sont pas des cas isolés et qu'il demeure important de s'intéresser au phénomène et à ses particularismes.

b) Population adolescente / étudiante :

Stults et al. 2015 : Cette enquête examine les variables individuelles, psychosociales et de santé mentale pour leur association avec la victimisation et la perpétration de violences conjugales au sein d'un large échantillon urbain de jeunes hommes gays ou bisexuels de 18 et 19 ans. Sur 528 des jeunes hommes interrogés 39,2 % déclarent de la violence au sein de leur couple; 30,5 % de perpétration, et 25,4% de violence mutuelle. Constat d'un chevauchement important de l'expérience victime à la perpétration.

Schwarm et al.2022 : Dans cette étude, l'objectif était d'évaluer si les étudiants de minorités sexuelles rapportent des taux plus élevés de re-victimisation physique de violence conjugale par rapport à leurs homologues hétérosexuels. Sur les 5224 étudiants ayant répondu à l'étude et étant âgé entre 18 et 24 ans, 12,3% ont déclaré un certain degré d'attirance pour le même sexe et 87,7% ont déclaré être uniquement attirés par l'autre sexe. Il à été constaté que 16,6 % des étudiants issus des minorités sexuelles ont déclaré avoir été victimes de violence conjugales type physique contre 10,0% des étudiants hétérosexuels. Il est frappant et inquiétant de constater que 73 % des victimes de violence conjugale type physique, quelle que soit leur orientation sexuelle, n'ont cherché à obtenir de l'aide d'aucune personne, même d'amis ou de membres de la famille, après la violence.

Conclusion partielle : Il est intéressant de constater que les chercheurs anglo-saxons s'intéressent à la question de violence dans les conjugalités adolescentes. Ces études rappellent l'importance de pouvoir traiter de ces questions à la puberté pour une meilleure prévention du phénomène.

2. La question policière et de prise en charge des associations d'aide aux victimes.

Ce court paragraphe de synthèse des principales conclusions des études anglo-saxonnes sur la prise en charge des victimes, à pour objectif de faire le lien entre la sous-déclaration et une prise en charge non adaptée des personnes LGBT+

Dans une étude récente de 2021, Hirschell, Mc Cormack 2021, comparent les incidents de violences conjugales impliquant des couples de sexe opposé et des couples de même sexes. Les résultats montrent que les incidents avec des couples de même sexe sont moins susceptibles d'entraîner une arrestation. Dans 43,7% des incidents avec des couples de femmes, 46,1% des couples d'hommes et 49,9% des couples de sexe opposé, une arrestation a été signalée. Cependant, lorsque des arrestations sont effectuées, les couples de même sexe sont beaucoup plus susceptibles que les couples de sexe opposé de voir les deux parties arrêtées. En ce qui concerne la double arrestation, le contraste entre les couples de même sexe et les couples de sexe opposé est surprenant : Au total, 54,8 % des incidents impliquant des couples de femmes, 61,9 % des incidents impliquant des couples d'hommes et seulement 2,9 % des incidents impliquant des couples de sexe opposé ont donné lieu à une double arrestation. Ce qui est à interpréter est le manque de formation des agents sur ces questions. Ne pouvant utiliser les schémas hétéronormatifs pour déterminer l'auteur de la victime dans les couples de même sexe, les agents procèdent à une double arrestation afin de pouvoir déterminer lors des interrogatoires la victime et l'auteur des violences.

D'autres chercheurs vont en ce sens. Par exemple, dans l'enquête de 2010 de Tesch, on constate que peu de services offrent une formation formelle sur cette question. De plus, la formation offerte n'est pas uniforme dans tous les services. Il est nécessaire d'examiner de plus près les programmes de formation actuellement offerts en matière de violences conjugales, afin d'en déterminer le contenu et l'efficacité. Ce manque de formation et les relations historiquement brouillées entre force de l'ordre et LGBT+ entraînent un phénomène de sous-déclaration. Dans l'enquête de Finneran, Stephenson de 2013, il est constaté que si les hommes gais/bisexuels s'accordent sur la fréquence et la gravité de la violence entre partenaires, leur perception de l'aide de la police en cas de violence entre partenaires masculins est globalement négative. En outre, alors que 27,6 % des répondants ont été classés comme ayant récemment subi de la violence conjugale, 36,3 % de ces répondants ont déclaré avoir subi des violences.

Enfin, d'autres études montrent que les associations d'aide aux victimes manquent elles aussi de formation. Dans l'enquête de Brown et Groscup de 2009 il est constaté plusieurs différences dans la façon dont les membres de centre d'appels d'urgence ont perçu les incidents de violence conjugale entre personnes du même sexe et personnes de sexe opposé. En fait, les participants semblaient plus confiants lorsque l'incident impliquait une violence entre hommes et femmes, et moins confiants lorsque l'incident impliquait une violence entre hommes. Ces manques de formations et d'intérêt pour le phénomène dans les couples issus de la communauté LGBT+ à pour effet de créer chez l'individu un sentiment d'isolement par manque de ressources et de soutiens. Dans l'enquête de Gerhing et Vaske de 2017 dont l'échantillon représente 261 couples de même sexes, il est constaté que la violence conjugale

était statistiquement associée à des niveaux élevés de symptômes de dépression et de délinquance violente comparé aux couples de sexes opposés.

3. Conclusion:

Ce document fait état de la difficulté à quantifier le phénomène de violence conjugale face à une population invisible. Une population invisible réticente à franchir les portes d'un commissariat ou d'une association d'aide aux victimes, par la stigmatisation passée qui fait encore aujourd'hui écho dans notre société. Une population qui dès le plus jeune âge à plus de chance d'entrer dans la violence et d'en faire le continuum. Le harcèlement scolaire, les violences intrafamiliales, les épreuves de la honte sociale sont autant de portes d'entrée qui amènent cette population à incarner des vies brutalisées, à tel point de ne pas se rendre compte de l'expérience de victimation ou de perpétration de la violence. De plus, la faible mobilisation des victimes à effectuer un dépôt de plainte permet à l'auteur un terrain d'exercice sécurisé de la violence. Tous ces éléments sont autant de facteurs qui expliquent, pourquoi aujourd'hui, dans notre société, trop peu de LGBT+ saisissent les outils mis à disposition par le législateur pour les protéger et de facto, produire une quantification nationale du phénomène.

Il demeure par conséquent important de se saisir de cette question afin d'identifier les particularismes que rencontre cette population, mais également les conséquences que produisent ces violences et la non prise en charge afin de freiner un problème d'ordre social qui est bien réel. Ainsi sont les objectifs de cette thèse.